

H-France Review Vol. 3 (June 2003), No. 74

Michel Biard, *Missionnaires de la République*. Paris: Comité des travaux historiques et scientifiques, 2002. 624 pp. Notes and index. 32.00 € (cl.). ISBN 2-735-50516-2.

Compte-rendu par Yvon Le Gall, Université de Nantes.

L'ouvrage de M. Biard est composé d'un texte (p.13-401), de deux annexes assez volumineuses (un tableau général du mouvement des représentants du peuple en mission, p. 403-446; et un fichier alphabétique des représentants du peuple en mission, p. 447-592), des sources et de la bibliographie, enfin de deux index (noms propres et noms de lieux). Il est précédé d'une préface du Professeur J. C. Martin (p. 9-11).

Dans son introduction, l'auteur rappelle que les personnages dont il va relater l'histoire, appelés communément représentants en mission (RM), sont victimes d'une mauvaise presse cultivée par les historiens du XIXe siècle et continuée par ceux du XXe. L'abbé de Fabry en fixe la vulgate dès 1819 dans un livre intitulé *Les Missionnaires de 93*. Mais il faut attendre 1889-1890 pour que Henri Wallon en livre une première synthèse, incomplète malgré ses 5 volumes.

Depuis lors, les traits majeurs de l'historiographie n'ont pas été remis en cause: les représentants en mission sont restés ces "proconsuls" aux pouvoirs illimités, partie prenante d'un monstrueux système de gouvernement, dont la Terreur est le mot d'ordre emblématique. Ils sont montrés comme les outils majeurs d'un dispositif centralisateur.

C'est cette approche que l'auteur entend remettre en cause. Elle lui semble outrageusement simplificatrice en ne tenant pas compte d'une originalité lourde de conséquence: ces missionnaires sont des "représentants du peuple" au sens le plus authentique. Incarnation du Souverain, ils ne peuvent être réduits à de simples agents de la Terreur. Ils sont les "intermédiaires majeurs du temps" (p. 17), et donnent beaucoup à penser à ceux qui veulent bien s'en donner la peine. L'auteur développe sa démonstration en 7 chapitres ordonnés d'une manière très classique, qui vont de la naissance à la mort de cette institution. Rappelons-en les ligne essentielles.

Les RM naissent en 1792-1793, à la suite d'un réaménagement institutionnel, qui a commencé par la disparition des intendants, lesquels vont demeurer comme des "ombres obsédantes" (p. 23). Les intentions de la jeune Révolution sur la centralisation ne sont point évidentes et permettront aux historiens des analyses opposées. A cela s'ajoute une autre "ambiguïté" sur le statut des députés, qui sont proclamés représentants de la Nation, mais qui conservent aussi des relations étroites avec leurs électeurs.

Le recours à des "missionnaires" ne va se faire que très progressivement--d'abord en juin 1791, puis au milieu de 1792--et donner lieu à des discussions de principe. Le 10 août 1792 marque une accélération dans le processus de mise en place. Mais c'est au printemps 1793, avec le décret du 9 mars, que

l'institution prend la physionomie qui va la caractériser. Le changement d'appellation le signifie bien: les "commissaries" cèdent la place aux "représentants".

Le recours aux RM devient systématique avec deux destinations, toujours distinguées: les départements et les armées. L'auteur suit les hésitations dans la façon de procéder à leur choix, qui fait intervenir la Convention soit en totalité soit par ses cadres (président ou bureau), avant qu'au milieu de 1793 le renforcement du Comité de Salut Public (CSP) ne le mette en position prépondérante. Thermidor an II renverra le balancier du côté de l'Assemblée. Il convient de rappeler que les RM n'ont pas le monopole des missions en province. Ils se heurtent à une série de concurrents, parfois suscités par le CSP lui-même. Aucun texte n'a jamais vraiment clarifié la situation. Cela implique que les RM n'ont pas nécessairement été les maîtres de la situation.

Suit un "portrait de groupe en costume" (chp II). Pour constituer son corpus, qui fait l'objet de sa seconde annexe, l'auteur a éliminé ceux des missionnaires qui ne sont pas apparus depuis mars 1793 (date de l'institutionnalisation véritable). Il arrive ainsi à un ensemble de 426 noms, qui se répartissent en montagnards (49%), Plaine (37,5%), girondins (8,5%), enfin inclassables (5%). Cette ventilation globale appelle des nuances selon les moments. Mais l'auteur attire l'attention sur le fait que la couleur des RM n'a jamais été univoque, et que les combinaisons—puisqu'il s'agit toujours d'équipe—sont été parfois complexes. Un élément fort du portrait: 3/4 des RM sont régicides. On est en droit de penser que les non régicides ont été écartés délibérément. Thermidor est un moment clef dans le bouleversement des équipes missionnaires.

Les RM ne se distinguent de l'ensemble des conventionnels ni par l'âge ni par l'origine sociale. En général, les missions "techniques" (armées, marine, économie) ont été réservées à des représentants qui avaient des compétences en la matière. De la même façon, les RM ne sont pas les ignorants des réalités locales que la vulgate s'est plu à dénoncer. La tendance a été de composer les premières équipes de façon à ce qu'il y ait un "local". La crise "fédéraliste" au cœur de l'année 1793 a conduit la Convention à interdire l'envoi de RM dans leur zone géographique d'origine. Mais cette règle n'a été que très inégalement respectée par un CSP qui a resserré peu à peu les effectifs et s'est ainsi assuré des fidélités. La moitié des RM n'a fait qu'une mission. Quelques-uns font figure de spécialistes des missions, sans avoir nécessairement laissé de traces dans la mémoire collective.

L'auteur s'attache ensuite au "temps et [à] l'espace missionnaires" (chp III). Le temps, c'est celui de l'institution et celui des hommes. Du côté de l'institution, l'auteur entend montrer que la "respiration" générale est moins simple qu'il n'y paraît. On peut distinguer 4 temps: 1- En 1793, montée en puissance de l'institution. 2- Au cours de la première moitié de 1794, net recul du nombre des RM. 3- De l'été 1794 au printemps 1795 compris, nouvelle poussée. 4- A partir de juin 1795, mouvement de rappel. A l'intérieur de ces "grands" rythmes, il y a place pour une chronologie plus fine, que nous laisserons découvrir au lecteur. Les flux et reflux sont liés aux évolutions politiques parisiennes, à la situation des départements, et au sort des armes.

Le temps des hommes—celui des RM—est rythmé par trois activités majeures: les déplacements, les visites et le travail de bureau. Soit, et l'a. y insiste, une vie très occupée pour des hommes traditionnellement présentés comme des sybarites. Quant à l'espace, il est d'abord vu de Paris. L'auteur montre comment, au fil des missions, la carte des circonscriptions a subi bien des mutations. Les superposer fait apparaître un axe d'omniprésence des RM, qui part du Nord, passe par le Bassin parisien et se prolonge par la coulée Paris/Lyon/ Marseille L'espace missionnaire vu par les RM eux-mêmes est encore plus divers. Une double conclusion provisoire en ressort: le quadrillage du territoire national par les RM n'a jamais été exhaustif, du moins de manière durable, et la question de l'efficacité peut être légitimement posée.

Avec les “mythes et réalités des 'proconsuls omnipotents’” (chp IV), nous touchons l'un des points névralgiques du sujet. L'intitulé du chapitre le dit clairement. L'auteur se doit d'y accorder des développements minutieux. C'est le problème des pouvoirs accordés aux RM. Dans un premier temps, qui va de septembre 1792 à l'été 1793, nous sommes dans le cadre de “pouvoirs illimités” qui ne vont pas sans ambiguïté. L'expression est bien utilisée dans les documents, mais elle n'est pas avalisée par les discussions nombreuses suscitées par le sujet. L'auteur insiste sur le fait que de façon quasi systématique ces pouvoirs illimités sont accordés “pour” une fin précise, définie par la mission.

Il apparaît aussi que les arrêtés et délibérations pris par les RM dans ce cadre ne sont exécutés que “provisoirement”. Par ailleurs, l'action doit être le plus souvent menée à deux, ce qui atténue les risques de dérapage; on parle de renouvellement régulier du personnel missionnaire ... L'auteur admet qu'il y a parfois du flou dans certains décrets de la Convention; qu'au printemps 1793 les RM sont porteurs d'une législation qui affiche une volonté de porter l'effroi contre les opposants au cours de la Révolution et que le CSP écrit des lettres invitant à aller au-delà des limites définies par la Convention, à condition d'agir pour le salut de la République (p. 211). Puis, avec les forts moments de l'été 1793, le poids des RM devient plus considérable, sans donner lieu à une redéfinition de leurs pouvoirs.

L'auteur admet que l'on peut alors parler, pour certain d'entre eux, de “proconsuls omnipotents”. Mais pour peu de temps. A partir de l'automne 1793 se produit “une reprise en main progressive des RM par la Convention”. Les pouvoirs sont mieux définis pour les nouvelles missions, et l'autorité de l'Assemblée sur les RM est renforcée. Le mouvement est accentué par le fameux décret du 14 frimaire an II, souvent considéré comme la Charte du Gouvernement révolutionnaire. En face d'eux, les RM ont désormais les agents nationaux, susceptibles de faire contrepoids.

Si les choses paraissent ainsi mieux dessinées dans les textes, il ne faut pas oublier que le CSP admet des adaptations aux circonstances locales. Par ailleurs, il convient de faire une place à part aux RM qui sont aussi membres du CSP. Sauf accident, cette circonstance leur donne une autorité particulière. Si après thermidor, le CSP perd du terrain au profit du Comité de Sûreté générale, il faut attendre juin 95 pour que les pouvoirs des RM soient plus nettement resserrés à “un objet limité” (p. 227).

Avec l'interrogation “Agents' du pouvoir central ou médiateurs politiques?” (chp V), l'auteur aborde un autre aspect du dossier qui lui tient à cœur. Il s'en prend au cliché du jacobinisme de l'an II, dont les RM seraient l'une des figures emblématiques. Il admet que, pour reprendre l'expression de J. Godechot, les RM sont des “agents de liaison pour assurer la cohésion nationale”, mais à condition d'ajouter qu'ils le sont “avec un visage aux multiples aspects” (p.233). D'ailleurs, les RM ne sont pas toujours des “agents” dociles. De plus, ils sont aussi médiateurs entre le peuple et ses élus, et ils témoignent d'un souci d'être proches des citoyens (p. 242-247). Ce faisant, ils jettent les bases du profil politique du député moderne. L'auteur admet toutefois que certains RM se sont comportés avant tout comme des “agents” du pouvoir et des rouages de la Terreur.

Evoquant “Protée en Révolution” (chp VI), l'auteur s'en prend à un autre cliché, qui s'attache à une action essentiellement politique des RM. Il dégage quatre domaines majeurs d'activité. Le premier, qui est à la racine même de l'institution, concerne la défense nationale et la défense révolutionnaire. En effet, la Révolution confère à la guerre une dynamique politique nouvelle, en faisant s'affronter l'ancien et le nouveau monde. Dans ce cadre, les RM jouent un rôle essentiel pour mettre en œuvre l'effort de guerre: organisation des troupes, prise en charge des blessés, ravitaillement sous toutes ses formes, mais aussi propagande, lutte contre tout relâchement de la discipline ... Le second domaine vient en appui du premier: il s'agit de mobiliser l'économie au service de la République. L'auteur privilégie deux dossiers: la réquisition des chevaux et la fabrication d'armes. Avec le troisième domaine--“Tout ce qui n'est pas avec nous est contre nous”--on retrouve l'image bien connue des RM. Il s'agit de la lutte contre les suspects. L'auteur admet que les RM ont joué un rôle considérable dans la mise au point de cette notion, parfaitement élastique.

Reste à peser leur part dans les répressions de grande ampleur. L'auteur ne cherche pas à la minimiser, notamment dans l'Ouest et dans les régions touchées par la révolte fédéraliste. Mais, il constate la tendance à focaliser l'accusation sur une tête (Carrier pour l'Ouest, Collot d'Herbois pour Lyon), ce qui a permis à beaucoup d'autres d'échapper à la vindicte de la mémoire. Donc les RM ont bien été les principaux pourvoyeurs de la guillotine. Mais 1- les trois-quarts des victimes de la Terreur légale avaient prises les armes à la main. 2- Bien des RM, croyant agir pour le bien d'une société en construction, ne peuvent être assimilés à des déséquilibrés se vautrant dans le sang. Au 4e et dernier domaine, l'auteur ne consacre qu'une allusion. Il s'agit de la politique sociale audacieuse de certains RM. Il renvoie à l'ouvrage de J. P. Gross, *Egalitarisme jacobin et Droits de l'homme, 1793-1795* (Paris, 2000).

Pour clore, l'auteur nous mène "du banc des accusés à la *damnatio memoriae*" (chp VII). Il se livre à une étude minutieuse des rappels de mission, qui prennent des formes et des tonalités diverses. Puis il évoque l'avalanche de littérature hostile aux RM qui, dès l'époque thermidorienne, devient très vite stéréotypée et va chercher ses images scandaleuses dans l'histoire souvent romaine, parfois grecque ou proche-orientale. Soit un défilé de tyrans et de despotes. C'est alors que se répand l'image des RM tyranniques, rêvant d'orgies de toutes sortes.

Mis en accusation, quelques-uns de ceux qui allaient incarner pour l'avenir les côtés négatifs de l'institution (Carrier, Le Bon, Collot d'Herbois) ont eu la possibilité de développer leur défense. Insister sur le caractère collectif des décisions prises par le CSP, ou sur les actions faites en conformité de la loi, n'était pas de nature à écarter le rasoir national de leur nuque. Les survivants qui écriront leurs Mémoires oublieront ce moment de leur vie (Fouché en est le plus bel exemple). Levasseur sera le seul à ne pas le faire, tout en faisant un tri dans sa propre expérience. Ce faisant, il apportera de l'eau au moulin de ceux qui, au XIXe s. et plus tard, allaient se soucier de sauver cette époque de la Révolution.

Ces quelques indications témoignent de la richesse du propos de M. Biard. Il est clair que celui-ci n'a nullement l'intention de faire en 400 p. de texte la synthèse définitive sur la question. Cet ouvrage est une sorte de bilan d'étape. Avec quelques-uns de ses collègues, M. Biard a lancé certains de ses étudiants de maîtrise dans les archives locales concernant les RM. C'est en grande partie en s'appuyant sur la moisson qui en est résultée qu'il a pu, **[notamment dans l'Ouest et dans les régions touchées par la révolte fédéraliste. Mais, il constate la tendance à focaliser l'accusation sur une tête (Carrier pour l'Ouest, Collot d'Herbois pour Lyon), ce qui a permis à beaucoup d'autres d'échapper à la vindicte de la mémoire. Donc les RM ont bien été les principaux pourvoyeurs de la guillotine. Mais 1- les trois-quarts des victimes de la Terreur légale avaient prises les armes à la main. 2- Bien des RM, croyant agir pour le bien d'une société en construction.]**

L'ouvrage ne se veut pas un panégyrique. Il se veut au plus près des données elles-mêmes. D'où l'abondance bienvenue des citations, dans le texte et dans les notes, que l'éditeur a eu le bon goût de faire infrapaginales. Sans doute est-il possible d'observer que citation n'est pas raison, qu'il n'est pas possible de les restituer intégralement, non plus que de les éclairer systématiquement. Il y faudrait des volumes par dizaines. M. Biard ne cherche pas le consensus à tout prix. On le sent plus proche de M. Vovelle que de F. Furet. Et c'est son droit. La seule question est de savoir s'il nous convainc, si les buts affichés en introduction et rappelés en conclusion sont atteints.

Nous ne pensons que ce soit une découverte que de dire qu'avec les RM nous sommes en présence d'une "authentique institution", qui a ses règles, ses rythmes ... Mais on rendra grâce à l'auteur d'avoir cherché à mieux préciser les uns et les autres. Nous ne pensons pas non plus que soit une découverte l'inscription de cette institution dans notre histoire, entre l'intendant et le préfet, sans oublier les procureurs généraux syndics de la Constituante, et les commissaires centraux du Directoire.

La “notion d’œil du pouvoir” n’est pas nouvelle. L’auteur s’est d’ailleurs plus intéressé à l’amont qu’à l’aval. Par contre, M. Biard est plus neuf quand il fait des RM les “grands ancêtres” des députés de nos républiques à venir. Mais il faut admettre que les pièces à conviction sont peu nombreuses dans l’ouvrage. Il est étonnant que l’a. n’ait pas cherché à mieux étayer cette idée, à laquelle il est très évidemment attaché.

L’un des apports les plus intéressants de l’ouvrage est sans doute d’avoir rompu avec les références traditionnelles sur ce sujet brûlant, sans avoir cherché pour autant à les esquiver. Le monde des RM ne se limite pas à quelques “stars”, dont on s’est volontiers saisi pour leur faire endosser les “péchés” de la Révolution. Sans doute des têtes sont-elles tombées en trop grand nombre. Cela doit-il occulter le travail opiniâtre mené par nombre de RM pour assurer la victoire de la Révolution? M. Biard a certainement apporté de l’eau au moulin de ceux qui y sont/étaient hostiles. Sans les RM, que serait-il advenu? Par contre, ne nous semble pas bien établi qu’ils aient été un jalon dans la constitution des députés à venir.

Yvon Le Gall
Université de Nantes
legall@droit.univ-nantes.fr

Copyright © 2003 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for redistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies. ISSN 1553-9172